

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 21 juin 2021 à 11 h 30  
Par visioconférence**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Normand MARINACCI, Maire d'arrondissement  
Monsieur Christian LAROCQUE, Conseiller d'arrondissement  
Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement  
Monsieur Yves SARAULT, Conseiller d'arrondissement  
Monsieur Robert SAMOSZEWSKI, Conseiller d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement  
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Chef de division urbanisme, permis et inspections  
Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement par intérim  
Madame Louise RICHARD, Directrice de la culture, sports, loisirs et des relations avec les citoyens

---

Cette séance se déroule à huis clos, conformément au décret 102-2021 daté du 5 février 2021.

Cette séance a été webdiffusée en simultané sur la chaîne YouTube de l'arrondissement.

---

**10 - Ouverture de la séance**

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 11 h 30.

---

**CA21 28 167**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard —  
Sainte-Geneviève du lundi 21 juin 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

---

**10 - Période de questions du public**

---

-

---

**10 - Période de questions des membres du conseil**

-

---

**CA21 28 168**

**Nommer monsieur Pierre Yves Morin au poste de directeur à la Direction de l'arrondissement de L'Île-Bizard Sainte-Geneviève, et ce, à compter du 19 juin 2021.**

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

D'approuver la nomination de monsieur Pierre Yves Morin au poste de directeur à la Direction de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, conformément à la Politique des conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal, et ce, à compter du 19 juin 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

51.01 1217519001

---

**CA21 28 169**

**Statuer sur le renouvellement du mandat du membre au comité consultatif d'urbanisme de Monsieur Jean-Pierre Tanguay, le changement de statut de Monsieur Franck David et la fin de mandat de Monsieur Marcel Labbé, tel que requis par le Règlement relatif au comité consultatif d'urbanisme numéro CA28 0041.**

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

De nommer, au comité consultatif d'urbanisme, pour la période comprise entre juillet 2021 et janvier 2023, monsieur Jean-Pierre Tanguay;

De nommer, à titre de membre permanent pour la période comprise entre juillet 2021 et janvier 2023, monsieur Franck David;

De mettre fin au mandat de monsieur Marcel Labbé.

---

Une discussion s'engage

---

Le conseiller d'arrondissement, monsieur Christian Larocque, demande la tenue d'un vote enregistré.

La secrétaire d'arrondissement fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

**VOTE**

**Votent en faveur:** Madame Suzanne MARCEAU, messieurs Christian LAROCQUE, Yves SARAULT et Robert SAMOSZEWSKI (4)

**Vote contre:** Monsieur Normand MARINACCI (1)

Résultat : En faveur : 4  
Contre : 1

La secrétaire d'arrondissement, déclare l'item 51.02 adopté à la majorité des voix, et il est

**RÉSOLU**

en conséquence.

51.02 1217905043

---

**CA21 28 170**

**Levée de la séance**

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 21 juin 2021 à, 11 h 39.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

---

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

---

Normand MARINACCI  
Maire d'arrondissement

---

Edwige NOZA  
Secrétaire d'arrondissement

---

